AFRIQUE DU SUD

Un rapport annuel a-t-il été soumis avant le 31 mai 2018 ?	Oui
Le rapport annuel a-t-il été rendu public ?	Oui
Un rapport « néant » a-t-il été soumis pour les exportations ou les importations en 2017 ?	Non
Certaines données ont-elles été retenues pour des raisons de « sensibilité commerciale / sécurité nationale » ?	Oui

Bonnes pratiques:

L'Afrique du Sud a fourni des données claires et ventilées pour chaque exportation d'armes classiques lourdes et pour certaines exportations et importations d'armes légères en 2017.

Pratiques à améliorer:

L'Afrique du Sud a retenu certaines données pour des raisons de « sensibilité commerciale / sécurité nationale » mais n'a précisé ni où ni combien d'informations ont été retenues.

L'Afrique du Sud a fourni beaucoup moins d'informations dans les descriptions, commentaires et renseignements relatifs aux utilisateurs finals des armes classiques lourdes en 2017 qu'en 2016.

L'Afrique du Sud a fourni des données sur les exportations et les importations d'armes de petit calibre des catégories « Autres », mais n'a pas fourni de description de ces articles.

Synthèse des pratiques de déclaration - 2017

Les pratiques de déclaration de l'Afrique du Sud ont légèrement changé entre ses rapports annuels 2016 et 2017. En 2017, elle a déclaré le **nombre réel** des armes classiques lourdes et ALPC exportées et importées ainsi que des ALPC importées. Elle n'a pas déclaré d'importations d'armes lourdes en 2017, après l'avoir fait dans son rapport annuel 2016.

Récapitulatif des transferts – 2017 Données d'exportation

- L'Afrique du Sud a déclaré des exportations vers 34 pays en 2017, dont 12 étaient des États Parties au TCA, 10 étaient signataires et 12 n'étaient pas membres (Algérie, Arabie saoudite, Azerbaïdjan, Bélarus, Botswana, Canada, Égypte, Inde, Indonésie, Jordanie, Oman et Russie).
- L'Afrique du Sud a déclaré l'exportation de 105 articles classifiés comme armes classiques lourdes dont 57 % étaient des véhicules blindés de combat et 43 % des missiles et lanceurs de missiles.
- Les principaux pays destinataires des armes classiques lourdes exportées par l'Afrique du Sud ont été l'Algérie (43 %), Singapour (26 %) et l'Angola (20 %).
- L'Afrique du Sud a déclaré l'exportation de 2 730 articles classifiés comme ALPC répartis entre cinq sous-catégories. Il s'agissait à 50 % d'armes de petit calibre de catégorie « Autres » et à 31 % d'exportations cumulées d'armes légères. Certaines des exportations de mitrailleuses lourdes, de lance-grenades portatifs amovibles ou montés et de mortiers de calibre inférieur à 75 mm ont été ventilées.
- Les principaux pays destinataires des ALPC exportées par l'Afrique du Sud étaient Oman et le Japon (18 % chacun).

Récapitulatif des transferts - 2017 Données d'importation

- L'Afrique du Sud a déclaré des importations en provenance de 24 pays en 2017, dont 18 étaient des États Parties au TCA, 4 étaient signataires et 2 n'étaient pas membres (Canada et Russie).
- L'Afrique du Sud n'a déclaré aucune importation d'armes classiques lourdes en 2017.
- L'Afrique du Sud a déclaré l'importation de 34 580 articles classifiés comme ALPC. Plus de 99 % des articles ont été déclarés comme des armes de petit calibre de la catégorie « Autres », avec des données ventilées par État d'origine.
- Les principaux pays d'origine des ALPC importées par l'Afrique du Sud étaient les États-Unis (31 %), la République tchèque (24 %) et le Japon (20 %).